

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette (arrivée au point 4)

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : ./.

Secrétaire de séance : Mme DECK Nathalie

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Travaux de rénovation et d'accessibilité de la mairie et de l'école
5. Urbanisme (déclarations préalables, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
6. Projet d'Association Foncière Urbaine Autorisée (Zone Egert)
7. Journée citoyenne (chantiers prévus)
8. Elections européennes : bureau de vote
9. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire remercie les personnes qui ont participé à l'organisation du Bluamamarik.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Nathalie Deck est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

5. URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables ci-après :

- Stalter Christophe pour la rehausse d'un mur
- Guth Patrick pour le bardage en tôle d'un hangar et la modification de l'entrée (déplacement du portail)
- Schwartz Eric pour la mise en place d'une clôture.

CERTIFICATS D'URBANISME

Aucune observation n'est émise aux certificats d'urbanisme déposés par :

- Maître Pierre-Yve Thuet pour la parcelle sise section 01 n°208 d'une surface de 6 ares 27
- Maître Claude Heitz pour la parcelle sise section 33 n°125/21 d'une superficie de 6 ares 25

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre de la vente de la parcelle section 33 n° 125/21 d'une surface de 6 ares 25.

6. PROJET D'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE AUTORISEE (ZONE EGERT)

Monsieur le Maire explique que différentes réunions et rencontres ont eu lieu avec les propriétaires de la Zone AUa (lieu-dit Egert) d'une surface totale de 23 995². Il présente l'étude d'aménagement effectuée par le Cabinet de Géomètres Schaller-Roth-Simler. Afin de pouvoir avancer dans le projet, il a été décidé d'engager les démarches liées à la création d'une Association Foncière Urbaine Autorisée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le regroupement en Association Foncière Urbaine Autorisée de propriétaires des parcelles en section 4 - Lieu-dit Egert, conformément au plan ci-joint,
- approuve l'établissement au sein de cette AFUA d'un projet de remembrement des parcelles
- approuve l'étude et la réalisation par l'intermédiaire de l'AFUA des travaux nécessaires à la viabilisation des parcelles constructibles
- approuve l'acquisition de toutes les parcelles qui pourront être délaissés conformément à l'article L.322-5 du Code de l'Urbanisme
- s'engage à prendre en compte sous forme d'avance les frais d'enquête et de commissaire enquêteur
- désigne Mr le Maire pour représenter la commune dans cette future AFUA.

7. JOURNEE CITOYENNE

Mme Agnès Simler indique que 90 personnes sont inscrites pour cette première édition de la journée citoyenne. Mr Etienne Simler présente les chantiers retenus. Une réunion aura lieu le jeudi 16 mai 2019 à 19 heures au Foyer avec tous les participants.

8. ELECTIONS EUROPEENNES : BUREAU DE VOTE

Les bureaux de vote des élections européennes du 26 mai 2019 ont été constitués comme suit :

de 8 heures à 10 heures	Chaste Bruno ; Grollemund René ; Simler Etienne
de 10 heures à 12 heures	Bosshard Marie-Jeanne ; Keusch Lucas ; Obert Jean-Paul
de 12 heures à 14 heures	Jehl Nathalie ; Grunenberger Laetitia ; Schönstein Laurent
de 14 heures à 16 heures	Klipfel Martin ; Simler Agnès ; Sutter Thomas
de 16 heures à 18 heures	Deck Nathalie ; Jaegler Patrice ; Weixler Colette

9. DIVERS

- **Passation de commandement** : Le samedi 25 mai 2019 se déroulera à Grussenheim la passation de commandement de la 9^{ème} compagnie du RMT.
- **Emploi saisonnier** : Mr le maire informe le conseil municipal que trois candidatures ont été réceptionnées. Une seule a été retenue. En effet, pour les deux autres candidats, l'un des candidats n'est pas domicilié à Grussenheim et la seconde est âgée de 19 ans. La candidate sera retenue pour une période d'un mois. Les dates exactes seront fixées en concertation avec Mr Dietsch, agent de maîtrise.
- **Piste cyclable - enfouissement de la ligne 20000 Volts** : Vu les travaux de création d'une piste cyclable entre Elsenheim et Grussenheim, il avait été proposé de profiter de ces travaux pour procéder à l'enfouissement de la ligne 20000 Volts. Cette ligne ne posant pas de problème particulier, ENEDIS ne prend pas en charge le coût des travaux d'enfouissement. Cet éventuel enfouissement serait donc à la charge des deux communes au prorata des mètres. Ces travaux pourront être aidés par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin à hauteur de 60 %.
- Trois options ont été proposées :
 - o option 1 : enfouissement jusqu'au bout du lotissement pour un coût résiduel d'environ 31 000 € TTC pour Grussenheim
 - o option 2 : enfouissement jusqu'à la rue d'Alsace pour un coût résiduel d'environ 40 000 € TTC pour Grussenheim
 - o option 2 : enfouissement total via la route départementale pour un coût résiduel d'environ 66 000 € TTC pour Grussenheim
 Après discussion et un tour de table, les conseillers seraient favorable à l'option 2 (8 voix pour et 6 contre).
 Une décision sera prise lors de la prochaine séance.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 18 juin 2019 à 20 heures.

- **Rapport de la brigade verte** : Des éclaircissements sont apportés sur le dernier rapport de la brigade verte.
- **Grussemerblett** : Il est proposé d'insérer un article sur la découverte d'engins de guerre dans le prochain numéro.
- **75^{ème} anniversaire de la Libération** : Afin de préparer le 75^{ème} anniversaire de la Libération, une commission est créée. Elle est composée de Mr le Maire, Thomas Sutter, Christophe Haberkorn, Colette Weixler, Nathalie Jehl. Elle se réunira le 5 juin 2019 à 20 heures.
- **Balayage des rues** : Un devis sera sollicité pour trois passages dans l'année.

La séance est levée à 23 heures 55.

Le Maire, Martin KLIPFEL

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.